

Critères de sélection outdoor 2006

CE Athènes du 13 au 16 septembre 2006

Critères acceptés lors de la réunion de l'Exécutif National du mercredi 14 décembre 2005.

Rappel :

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'UC / CE de la FRBTA entérine la sélection.

Pour être sélectionnable, il faut impérativement répondre aux deux critères suivants :

1/ Terminer parmi les quatre premiers à l'issue des 2 épreuves de « Try-Out » (sélection) organisées en mai et juin 2006 (règlement ci dessous).

Ces épreuves sont comme chaque année prévues en début de saison afin de pouvoir préparer au mieux les archers sélectionnés tout au long de la saison.

2/ Réaliser au cours de saison extérieure 2006 (avril → 13/08 CAS) au moins **une fois les minima de points soit en FITA ou en OR 70 mètres.**

Compétitions de sélections :

Cette année 2006, en raison la date tardive des championnats d'Europe, la période de sélection pour l'obtention de minima est prolongée jusqu'à la mi-août.

Toutes les compétitions OR 70m et FITA officielles reprises au calendrier extérieur de la HBL ou de la LFBTA depuis le début de saison jusque et y compris le tir de CAS (SPA) du 13 / 08 / 06 seront prises en compte. Les éventuels résultats des qualifications en GP international (Porec, Antalya, Olbia) seront également pris en considération !

Points référentiels FITA et OR 70 Mètres :

	70 m	70 m	50 m	30 m	FITA
Recurve Homme		328			
	70 M	656			
Compound Homme		338			
	70 M	677			
Recurve Dame	318				
	70 M	636			
Compound Dame	330				
	70 M	660			

Remarque :

Le comité exécutif national se réserve le droit de délibérer de la position d'un candidat afin de pouvoir, le cas échéant, éventuellement compléter une équipe.

Championnats d'Europe à Athènes du 13 au 16 septembre 2006

« Try-Out » du samedi 20 mai et du dimanche 04 juin 2006.

Les deux directeurs techniques constitueront chacun un groupe de tireurs qui, par catégorie, en deux jours, se rencontreront pour constituer la sélection pour les championnats du Monde à Madrid.

Un maximum de 12 tireurs par catégorie seront présentés (6 LFBTA / 6 HBL) !

Organisation :

- L'épreuve de qualification est répartie sur deux compétitions complémentaires et la participation aux deux journées de sélection est obligatoire pour tous les candidats.

- Une épreuve est organisée par la HBL l'autre par la LFBTA
- Dates retenues : le samedi 20 mai (SSC) et le dimanche 04 juin (GSR).
- L'épreuve est placée sous la responsabilité des 2 directeurs techniques.
- Prévoir 1 DOS et 2 arbitres (1 de la HBL et 1 de la LFBTA)
- Horaire de la journée :
 - 09h00 échauffement.
 - 10h00 début du tir de qualification en ABC.
 - 14h00 éliminatoires.

Nombre de candidats potentiels :

	Total	HBL	LFBTA
RH	12	6	6
RD	12	6	6
CH	12	6	6
CD	12	6	6

Déroulement de chacune des deux journées :

Durant chaque journée, deux épreuves sont au programme. Au cours de celles-ci, chaque archer peut obtenir des points selon trois critères différents :

- être compétitif en qualification.
- pouvoir gérer un match.
- être performant en match.

1/ Qualification :

Un tir officiel de **2 X 36 flèches à 70 M ou une ½ FITA** reprenant uniquement les deux plus longues distances (**à définir suivant avis recueillis des techniciens des deux ligues**) constituera l'épreuve de qualification (TIR ABC).

A l'issue de celle-ci, seuls les 6 meilleurs candidats seront retenus mais tous obtiendront des points selon leur classement.

En cas d'égalités : départage selon la règle officielle de la FITA:

nombre de 10 / nombre de X

1 ^{er}	12 pts	7 ^{ème}	6 pts
2 ^{ème}	11 pts	8 ^{ème}	5 pts
3 ^{ème}	10 pts	9 ^{ème}	4 pts
4 ^{ème}	9 pts	10 ^{ème}	3 pts
5 ^{ème}	8 pts	11 ^{ème}	2 pts
6 ^{ème}	7 pts	12 ^{ème}	1 pt

2/ Éliminatoires :

Chaque tireur qualifié réalisera un match contre chaque autre candidat

Le match se déroulera en 4 volées de 3 flèches dans le temps réglementaire de 2 minutes par volée.

1 / 2	5 / 6	3 / 4	Chaque tireur réalise 5 matchs
1 / 3	2 / 5	4 / 6	Gagné = 3 pts
1 / 4	2 / 6	3 / 5	Nul = 1 pt
1 / 5	2 / 4	3 / 6	Perdu = 0 pt
1 / 6	2 / 3	4 / 5	Soit un maximum de 15 points

Attention :

S'il y a moins de 6 candidats dans une catégorie :

- 1/ Le match bye doit être tiré.
- 2/ Ce match est gagné.
- 3/ Les points sont comptabilisés dans le total.

3/ Performance en match :

Hormis le fait de gagner ou de perdre en match, certains tireurs sont parfois mis hors concours avec un très haut score !

Pour remédier à cela, un classement sera établi sur le total des points obtenus en match et des points seront également attribués en fonction de ce classement.

1 ^{er}	6 pts	4 ^{ème}	3 pts
2 ^{ème}	5 pts	5 ^{ème}	2 pts
3 ^{ème}	4 pts	6 ^{ème}	1 pt

4/ Classement :

A l'issue de chaque journée, pour tout archer, un classement sur 33 points sera obtenu

15 points maximum lors des matchs. (5 matchs à 3 points)

18 points pour la qualification et la moyenne en match.

12 points maximum en qualification.

6 points maximum pour la moyenne en match.

Le classement général sera obtenu au terme de la seconde journée par addition des points obtenus lors de chacune des deux compétitions. Soit sur un total maximum de 66 points.

Les quatre premiers de ce classement pourront être présentés comme candidats potentiels pour autant qu'ils aient satisfait aux minima de points à réaliser repris dans les critères de sélection.

Attention :

- A l'issue de ces 2 concours, en cas d'égalité entre deux candidats (4^{ème} et 5^{ème}) le départage sera réalisé sur un match de 4 X 3 flèches (120 points).
- Si l'égalité persiste, on aura recours au Shoot-off (3 flèches maximum).

5/ Frais de participation :

Tous les candidats aux championnats d'Europe payeront la somme de 20 euros de participation aux frais lors de l'inscription à la première manche des trials. Cette somme sera répartie et versée aux deux clubs organisateurs.